

Eric JAZET et Anaclét DZOSSA

Ce chapitre porte sur les caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées de 15-49 ans et des hommes enquêtés de 15-59 ans. Cette partie est importante car elle permet de comprendre et d'expliquer les comportements de la population vis-à-vis de la contraception, des IST, du VIH/Sida et de connaître les préférences en matière de fécondité. Tout comme le questionnaire ménage, les questionnaires individuels ont permis de recueillir des informations sur l'âge, le milieu de résidence, l'état matrimonial et le niveau d'instruction des enquêté(e)s. Dans cette partie, sont également analysés les résultats sur l'alphabétisation, l'accès aux médias et l'activité économique des hommes et des femmes. Ces différentes caractéristiques seront utilisées comme variables d'analyse dans la suite de ce rapport. De plus, les résultats à des questions spécifiques ayant pour objet d'évaluer le niveau de contrôle qu'exercent les femmes dans leur ménage et leur pouvoir de décision concernant l'utilisation de leurs revenus sont analysés dans ce chapitre. Enfin, au cours de l'enquête on a demandé aux femmes leur opinion concernant l'acceptation ou le rejet de certains des rôles qui leur sont socialement conférés. Les résultats sont présentés en fin de chapitre.

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est l'une des informations les plus difficiles à obtenir de façon précise, lorsque l'enregistrement écrit des événements (notamment des faits d'états civils) n'est pas encore ancré dans les habitudes de certaines populations, comme c'est le cas au Cameroun. De ce fait, un soin particulier a été accordé à son estimation au moment de l'enquête individuelle. On a d'abord demandé aux enquêtés leur date de naissance, puis leur âge. Lorsque la date de naissance et l'âge étaient obtenus, l'enquêtrice/enquêteur contrôlait la cohérence entre les deux informations. Dans le cas où l'enquêté(e) ne connaissait pas sa date de naissance ou son âge, l'enquêtrice/enquêteur essayait d'obtenir un document officiel (carte d'identité, acte de naissance, etc.) où figure la date de naissance. Lorsque aucun document n'était disponible, l'enquêtrice/enquêteur devait estimer l'âge de l'enquêté(e), soit par comparaison avec l'âge d'autres membres du ménage, soit par déduction à partir de l'histoire de l'enquêté(e), ou encore en utilisant des références historiques.

Les résultats présentés dans le tableau 3.1 montrent que les répartitions des femmes de 15-49 ans et des hommes de 15-59 ans par groupe d'âges quinquennaux sont à peu près les mêmes que celles observées en 1998 (EDSC-II). Ces distributions présentent une allure assez régulière, les proportions de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Pour les femmes, elles passent de 25 % pour les 15-19 ans à 7 % pour la tranche d'âges 45-49 ans. Pour les hommes, les proportions varient de 23 % à 15-19 ans à 4 % à 55-59 ans. Pour permettre les comparaisons avec les données des femmes, l'analyse se limitera aux hommes âgés de 15-49 ans.

Les questions sur l'état matrimonial ont été posées à toutes les femmes et à tous les hommes éligibles de l'échantillon. Dans le cadre de l'EDSC-III, ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes mariés légalement ou non ainsi que tous ceux et toutes celles vivant en union consensuelle (tableau 3.2). Selon cette définition, on constate qu'environ une femme sur quatre (24 %) était célibataire au moment de l'enquête, environ les deux tiers (67 %) étaient mariées ou vivaient en union consensuelle, et seulement 9 % étaient en rupture d'union (divorcées, séparées ou veuves). Chez les hommes, au moment de l'enquête, plus de deux hommes sur cinq étaient célibataires (44 %) et moins

d'un homme sur deux était marié (47 %). Tout comme chez les femmes, moins d'un homme sur dix était en rupture d'union (9 %).

Les résultats selon le milieu de résidence montrent que la majorité des enquêtés vivait, au moment de l'enquête, en milieu urbain (55 % des femmes et 58 % des hommes). Les hommes enquêtés étaient un peu moins nombreux que les femmes à vivre en milieu rural (42 % contre 45 %). Les données par région ne font pas apparaître d'écarts significatifs entre les hommes et les femmes.

Tableau 3.1 Répartition par âge des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés selon le groupe d'âge, Cameroun 2004

Âge	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
15-19	25,2	2 684	2 680	23,2	1 224	1 218
20-24	21,1	2 252	2 215	18,0	953	944
25-29	16,4	1 747	1 738	15,4	812	790
30-34	12,7	1 350	1 352	11,7	620	615
35-39	10,1	1 080	1 092	8,8	467	482
40-44	7,8	832	846	7,5	394	409
45-49	6,7	711	733	6,5	344	359
50-54	na	na	na	4,9	260	255
55-59	na	na	na	3,9	205	208
Ensemble 15-49	100,0	10 656	10 656	91,2	4 815	4 817
Ensemble 15-59	na	na	na	100,0	5 280	5 280

na = Non applicable

Le tableau 3.2 présente également la répartition des hommes et des femmes selon le niveau de bien-être économique du ménage. On constate qu'au moment de l'enquête, moins d'une femme sur cinq vivait dans un ménage du quintile le plus pauvre (19 %), cette proportion est légèrement plus faible pour les hommes (14 %). À l'opposé, près d'un quart des femmes (24 %) et une proportion légèrement plus élevée d'hommes (28 %) vivaient dans un ménage classé dans le quintile le plus riche.

En ce qui concerne la religion, la majorité des enquêtés se sont déclarés de confession catholique (respectivement 38 % des femmes et 40 % des hommes). La religion protestante et les églises de réveil viennent en seconde position (respectivement 35 % des femmes et 33 % des hommes). Ensuite vient la religion musulmane avec 18 % de femmes et 17 % d'hommes. Par ailleurs, les autres religions (animisme inclus) sont pratiquées par les femmes et les hommes dans des proportions un peu plus faibles et quasiment identiques (9 %).

Quant à la répartition de la population selon l'ethnie, elle rend compte de la diversité culturelle du Cameroun. Selon les regroupements effectués, six grands groupes apparaissent : des Bamiléké/Bamoun (25 % des femmes et 23 % des hommes) ; les Beti/Bassa/Mbam (20 % des femmes et 21 % des hommes) ; les Biu-Mandara (11 % des femmes et 12 % des hommes) ; les Adamaoua-Oubangui (11 % des femmes et 11 % des hommes) ; les Grassfields (11 % des femmes et 12 % des hommes) et les Arabes-Choa/Peulh/Haoussa/Kanuri (8 % des femmes et 7 % des hommes). Les autres groupes ethniques du Cameroun représentent en tout près de 11 % et les étrangers 4 % de la population résidente.

Tableau 3.2 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés de 15-49 ans selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Femmes			Hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
État matrimonial						
Jamais marié	24,0	2 560	2 534	43,9	2 112	2 088
En union	67,2	7 166	7 177	47,2	2 271	2 268
Divorcé, séparé, veuf/veuve	8,7	930	945	9,0	433	461
Milieu de résidence						
Yaoundé/Douala	21,4	2 277	1 935	24,2	1 167	955
Autres villes	33,4	3 559	3 335	34,2	1 645	1 514
Ensemble urbain	54,8	5 836	5 270	58,4	2 812	2 469
Rural	45,2	4 820	5 386	41,6	2 003	2 348
Région						
Adamaoua	3,9	416	783	4,4	214	395
Centre	8,0	854	890	7,6	368	378
Douala	11,2	1 197	1 016	12,4	598	479
Est	4,8	506	723	5,2	249	357
Extrême-Nord	16,1	1 718	1 039	12,9	620	363
Littoral	4,5	482	836	4,3	208	358
Nord	9,2	975	955	9,0	434	409
Nord-Ouest	10,2	1 090	869	10,5	506	394
Ouest	10,7	1 142	1 097	8,5	411	392
Sud	4,1	439	751	4,6	223	388
Sud-Ouest	7,1	757	778	8,6	415	428
Yaoundé	10,1	1 080	919	11,8	568	476
Niveau d'instruction						
Aucune instruction	22,4	2 383	2 141	9,7	467	427
Primaire	38,6	4 109	4 307	36,1	1 736	1 774
Secondaire	36,9	3 928	3 994	47,9	2 304	2 327
Supérieur	2,2	236	214	6,4	307	289
Quintile de bien-être économique						
Le plus pauvre	18,8	2 007	1 878	13,5	650	618
Second	16,5	1 756	1 826	16,4	792	822
Moyen	19,2	2 046	2 322	18,8	906	1 062
Quatrième	21,4	2 283	2 254	23,1	1 110	1 096
Le plus riche	24,1	2 566	2 376	28,2	1 357	1 219
Religion						
Catholique	37,6	4 011	4 106	40,0	1 926	1 931
Protestant/(Eglises de réveil)	35,1	3 737	3 894	32,9	1 584	1 656
Musulmane	18,1	1 925	1 779	17,1	823	787
Autre/ND	9,1	969	866	9,4	455	419
Ethnie						
Arabe-Choa/Peulh/ Maoussa/Kanuri	8,3	880	829	6,9	330	325
Biu-Mandara	11,1	1 178	880	11,8	568	426
Adamaoua-Oubangui	10,8	1 153	1 156	10,7	515	554
Bantoïde Sud-ouest	3,2	346	301	3,7	179	158
Grassfields	10,7	1 140	1 027	11,6	559	518
Bamilike/Bamoun	24,7	2 633	2 608	23,1	1 110	1 054
Côtier/NGoe/Oroko	4,3	458	513	4,6	220	243
Beti/Bassa/Mbam	20,3	2 164	2 520	20,5	987	1,144
Kako/Meka/Pygmé	2,7	286	414	2,9	139	197
Étranger	3,8	404	395	4,2	203	193
ND	0,1	14	13	0,1	6	5
Total	100,0	10 656	10 656	100,0	4 815	4 817

Note : Les niveaux d'instruction correspondent au plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non.

3.2 NIVEAU D'INSTRUCTION PAR CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Les tableaux 3.3.1 et 3.3.2 présentent les données selon le niveau d'instruction atteint par les enquêtés. Les résultats sont présentés selon certaines caractéristiques socio-démographiques. On constate que la proportion de femmes n'ayant reçu aucune instruction formelle est nettement plus élevée que celle des hommes (22 % contre 10 %). Les écarts se resserrent au niveau d'instruction primaire où la différence des proportions est faible (39 % de femmes contre 36 % d'hommes). Par contre, les proportions d'hommes ayant atteint les niveaux d'instruction secondaire et supérieur sont nettement plus élevées que celles des femmes (respectivement, 48 % contre 37 % pour le niveau secondaire et 6 % contre 2 % pour le supérieur).

Caractéristique socio-démographique	Plus haut niveau d'instruction				Total	Effectif de femmes	Nombre médian d'années de scolarisation
	Aucun niveau	Primaire ¹	Secondaire ²	Supérieure			
Âge							
15-19	14,3	37,2	48,2	0,3	100,0	2 684	6,0
20-24	18,1	36,9	41,7	3,2	100,0	2 252	6,2
25-29	23,0	36,0	36,7	4,3	100,0	1 747	5,8
30-34	25,2	39,0	33,1	2,6	100,0	1 350	5,3
35-39	27,8	42,0	28,3	1,9	100,0	1 080	4,9
40-44	32,0	44,1	22,2	1,7	100,0	832	4,4
45-49	39,8	42,7	16,1	1,3	100,0	711	3,2
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	1,3	27,7	64,6	6,4	100,0	2 277	8,2
Autres villes	16,7	36,5	44,7	2,1	100,0	3 559	6,2
Ensemble urbain	10,7	33,1	52,5	3,7	100,0	5 836	6,8
Rural	36,5	45,2	17,9	0,4	100,0	4 820	3,3
Région							
Adamaoua	51,1	28,6	17,7	2,6	100,0	416	0,0
Centre	3,1	50,2	44,5	2,2	100,0	854	5,7
Douala	1,3	31,0	62,4	5,3	100,0	1 197	8,0
Est	15,1	50,4	33,5	1,1	100,0	506	4,6
Extrême-Nord	67,4	27,4	5,2	0,0	100,0	1 718	0,0
Littoral	3,1	44,1	52,4	0,5	100,0	482	6,2
Nord	69,3	24,1	6,6	0,0	100,0	975	0,0
Nord-Ouest	10,9	57,5	30,3	1,3	100,0	1 090	6,4
Ouest	3,0	52,1	43,4	1,6	100,0	1 142	5,7
Sud	1,9	37,4	59,5	1,2	100,0	439	6,5
Sud-Ouest	3,9	49,1	44,8	2,2	100,0	757	6,8
Yaoundé	1,3	24,0	67,1	7,5	100,0	1 080	8,5
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	56,5	36,6	6,8	0,0	100,0	2 007	0,0
Second	34,6	51,1	14,2	0,1	100,0	1 756	3,3
Moyen	18,7	50,9	30,0	0,3	100,0	2 046	5,2
Quatrième	8,9	39,2	50,7	1,3	100,0	2 283	6,5
Le plus riche	2,2	21,1	69,0	7,7	100,0	2 566	8,7
Ensemble	22,4	38,6	36,9	2,2	100,0	10 656	5,5

¹ Niveau primaire est basé sur 6 classes.
² Niveau secondaire est basé sur 7 classes.

Tableau 3.3.2 Niveau d'instruction par caractéristiques socio-démographiques : hommes

Répartition (en %) des hommes 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et nombre médian d'années d'instruction, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Plus haut niveau d'instruction				Total	Effectif d'hommes	Nombre médian d'années de scolarisation
	Aucun niveau	Primaire ¹	Secondaire ²	Supérieur			
Âge							
15-19	3,9	39,3	56,1	0,8	100,0	1 224	6,4
20-24	7,6	32,9	53,3	6,2	100,0	953	7,2
25-29	8,4	36,6	44,3	10,7	100,0	812	7,0
30-34	13,6	34,9	45,4	6,2	100,0	620	6,7
35-39	17,5	28,5	42,0	12,0	100,0	467	7,0
40-44	14,8	40,6	37,0	7,7	100,0	394	6,2
45-49	15,6	39,4	37,0	8,0	100,0	344	6,0
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	1,7	17,5	65,4	15,4	100,0	1 167	9,0
Autres villes	7,1	33,6	53,5	5,9	100,0	1 645	7,1
Ensemble urbain	4,8	26,9	58,4	9,8	100,0	2 812	8,2
Rural	16,5	48,9	33,1	1,5	100,0	2 003	5,3
Région							
Adamaoua	26,7	36,1	28,4	8,9	100,0	214	4,5
Centre	2,0	37,7	56,4	3,9	100,0	368	6,6
Douala	1,5	19,0	66,4	13,2	100,0	598	8,8
Est	5,2	37,5	54,2	3,1	100,0	249	6,5
Extrême-Nord	36,9	41,8	21,0	0,3	100,0	620	2,1
Littoral	1,4	33,2	60,7	4,7	100,0	208	7,2
Nord	25,9	45,5	27,1	1,5	100,0	434	3,1
Nord-Ouest	1,7	54,6	39,7	4,0	100,0	506	6,7
Ouest	1,5	40,8	52,5	5,2	100,0	411	6,6
Sud	3,3	30,2	62,5	4,1	100,0	223	7,6
Sud-Ouest	1,1	44,7	50,2	4,1	100,0	415	6,9
Yaoundé	1,9	16,0	64,3	17,9	100,0	568	9,2
Quintile de bien-être économique							
Le plus pauvre	28,1	52,6	19,3	0,0	100,0	650	3,7
Second	18,6	50,2	31,0	0,3	100,0	792	5,0
Moyen	8,2	46,3	44,4	1,1	100,0	906	6,1
Quatrième	4,1	34,0	56,7	5,3	100,0	1 110	7,2
Le plus riche	1,3	14,7	66,5	17,4	100,0	1 357	9,7
Ensemble	9,7	36,1	47,9	6,4	100,0	4 815	6,7

¹ Niveau primaire est basé sur 6 classes.

² Niveau secondaire est basé sur 7 classes.

Cependant, on constate, quel que soit le sexe, que le niveau d'instruction s'améliore des générations les plus anciennes aux générations les plus récentes. En effet, la proportion des femmes sans niveau d'instruction diminue avec l'âge (passant de 40 % parmi celles de 45-49 ans à 14 % parmi celles de 15-19 ans) ; on note également que la proportion de femmes ayant un niveau d'instruction secondaire varie de 16 % chez celles de 45-49 ans à 48 % chez celles de 15-19 ans. Par conséquent, le nombre médian d'années de scolarisation a augmenté des générations les plus anciennes aux plus jeunes, passant de 3,2 années chez celles de 45-49 ans à 6 années chez les plus jeunes de 15-19 ans. On note chez les hommes ce même effet de génération puisque des générations anciennes aux plus récentes, les proportions de ceux sans niveau d'instruction sont passées de 16 % à 4 %. En ce qui concerne le niveau secondaire, les proportions varient de 37 % parmi ceux âgés de 45-49 ans à l'enquête à 56 % parmi les hommes de 15-19 ans. Par contre, les proportions de ceux qui ont atteint le niveau primaire n'ont que peu évolué dans les générations et le nombre médian d'années d'instruction est quasiment identique parmi les hommes âgés de 45-49 ans à l'enquête que parmi ceux de 15-19 ans.

Par ailleurs, le niveau d'instruction des enquêtés varie en fonction du milieu de résidence. On constate en effet, que les proportions d'hommes et de femmes instruits sont plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural : en effet, seuls 11 % des femmes et 5 % des hommes vivant en milieu urbain n'ont pas de niveau d'instruction contre, respectivement, 37 % et 17 % en milieu rural.

Les résultats selon les régions mettent également en évidence de fortes disparités. La proportion de personnes sans aucun niveau d'instruction est particulièrement élevée dans les provinces septentrionales : 69 % de femmes et 26 % d'hommes dans le Nord ; dans l'Extrême-Nord, ces proportions sont respectivement de 67 % et 37 % et, dans l'Adamaoua, 51 % des femmes et 27 % des hommes n'ont aucun niveau d'instruction. À l'opposé, se trouvent les régions fortement scolarisées comme les villes de Yaoundé, Douala, et les régions du Centre, du Sud-Ouest, du Sud, du Littoral et de l'Ouest, où moins de 5 % de la population n'a toujours aucune instruction. L'Est et le Nord-Ouest se singularisent avec des proportions non négligeables de personnes n'ayant aucune instruction, ces proportions étant cependant inférieures à celles observées dans les régions septentrionales.

Les données de ce tableau montrent qu'il y a une relation positive entre le niveau d'instruction et le niveau de bien-être économique du ménage : en effet, les proportions de femmes et d'hommes sans instruction diminuent des ménages les plus pauvres aux plus riches.

3.3 ALPHABÉTISATION

Au cours de l'enquête, mises à part les questions posées sur la dernière classe achevée et le niveau d'instruction atteint par les enquêtés, on a demandé à ceux qui n'avaient aucun niveau d'instruction et à ceux qui avaient déclaré avoir atteint le niveau primaire de lire une phrase rédigée dans une des langues officielles ou nationales préparées par les agents enquêteurs. Trois modalités ont été retenues : « *peut lire toute la phrase* », « *une partie de la phrase* », ou, « *ne peut pas lire du tout* ». Les enquêtés ayant atteint le niveau secondaire ou plus ont été considérés d'office comme étant alphabétisés. Les résultats sont présentés au tableau 3.4.1 pour les femmes et 3.4.2 pour les hommes ainsi qu'au graphique 3.1.

Tableau 3.4.1 Alphabétisation : femmes

Répartition (en %) des femmes enquêtées par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction				Total ¹	Effectif de femmes	Pourcentage alphabétisées ²
		Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire	Pas de carte dans la langue			
Âge								
15-19	48,5	15,4	9,4	26,0	0,1	100,0	2 684	73,3
20-24	45,0	14,2	9,1	31,6	0,1	100,0	2 252	68,2
25-29	41,0	15,3	9,6	33,7	0,1	100,0	1 747	65,9
30-34	35,8	15,5	9,9	38,4	0,1	100,0	1 350	61,2
35-39	30,2	18,8	9,9	39,8	0,3	100,0	1 080	59,0
40-44	23,9	20,6	9,3	45,3	0,0	100,0	832	53,8
45-49	17,5	20,3	10,0	51,2	0,0	100,0	711	47,7
Milieu de résidence								
Yaoundé/Douala	71,0	15,8	6,7	5,6	0,2	100,0	2 277	93,5
Autres villes	46,8	16,1	9,6	26,8	0,1	100,0	3 559	72,5
Ensemble urbain	56,2	16,0	8,5	18,6	0,1	100,0	5 836	80,7
Rural	18,3	16,5	10,7	54,0	0,1	100,0	4 820	45,6
Région								
Adamaoua	20,3	13,0	6,1	60,3	0,1	100,0	416	39,4
Centre	46,7	29,7	9,4	13,7	0,2	100,0	854	85,8
Douala	67,7	16,7	8,4	5,9	0,3	100,0	1 197	92,8
Est	34,5	18,1	10,0	35,8	0,7	100,0	506	62,6
Extrême-Nord	5,2	6,5	6,9	81,3	0,0	100,0	1 718	18,6
Littoral	52,9	23,6	9,9	12,9	0,1	100,0	482	86,4
Nord	6,6	4,8	8,3	80,1	0,0	100,0	975	19,7
Nord-Ouest	31,6	15,3	19,9	32,9	0,0	100,0	1 090	66,7
Ouest	45,0	26,9	8,5	18,9	0,0	100,0	1 142	80,4
Sud	60,7	23,5	7,4	7,7	0,1	100,0	439	91,5
Sud-Ouest	47,0	16,2	14,5	21,0	0,1	100,0	757	77,7
Yaoundé	74,6	14,7	4,9	5,3	0,0	100,0	1 080	94,2
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	6,8	9,3	9,0	74,6	0,0	100,0	2 007	25,2
Second	14,2	17,1	13,4	55,0	0,0	100,0	1 756	44,7
Moyen	30,3	22,5	11,9	34,5	0,2	100,0	2 046	64,7
Quatrième	52,0	20,9	9,5	16,9	0,1	100,0	2 283	82,4
Le plus riche	76,8	11,9	5,3	5,2	0,1	100,0	2 566	94,0
Ensemble	39,1	16,2	9,5	34,6	0,1	100,0	10 656	64,8

¹ Total inclut les ND

² Correspond aux femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à celles pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase

Tableau 3.4.2 Alphabétisation : hommes

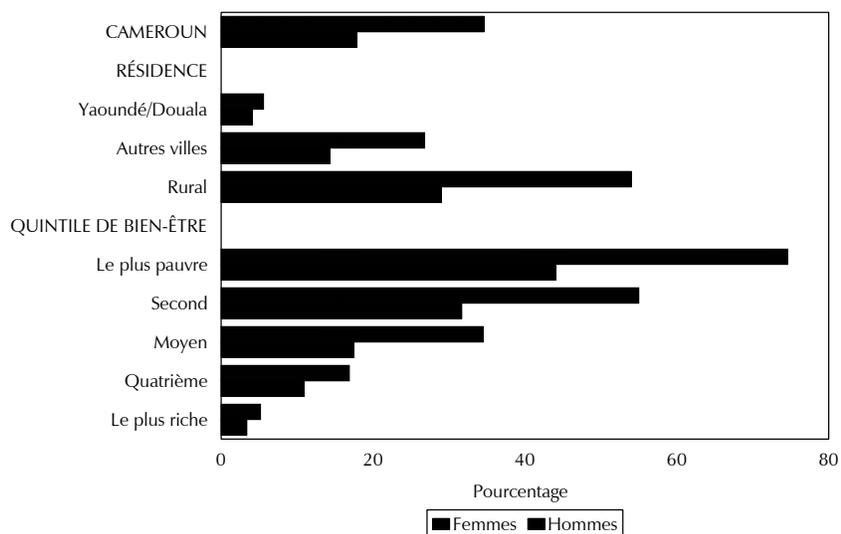
Répartition (en %) des hommes enquêtés par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans instruction				Total ¹	Effectif d'hommes	Pourcentage alphabétisés ²
		Lit une phrase entière	Lit une partie de phrase	Ne sait pas lire	Pas de carte dans la langue			
Âge								
15-19	56,8	16,6	11,0	15,4	0,0	100,0	1 224	84,5
20-24	59,5	13,2	10,4	16,1	0,5	100,0	953	83,1
25-29	55,0	15,9	11,7	16,1	0,8	100,0	812	82,6
30-34	51,5	16,2	10,6	21,0	0,3	100,0	620	78,4
35-39	54,0	15,7	7,8	21,0	1,2	100,0	467	77,6
40-44	44,6	21,5	11,4	21,6	0,0	100,0	394	77,5
45-49	45,0	20,4	10,9	22,6	0,0	100,0	344	76,2
Milieu de résidence								
Yaoundé/Douala	80,8	10,7	4,2	4,1	0,1	100,0	1 167	95,7
Autres villes	59,3	16,4	9,2	14,3	0,4	100,0	1 645	84,9
Ensemble urbain	68,2	14,0	7,1	10,1	0,3	100,0	2 812	89,4
Rural	34,6	19,6	15,7	29,0	0,6	100,0	2 003	69,9
Région								
Adamaoua	37,3	19,8	6,8	35,1	0,0	100,0	214	63,9
Centre	60,3	17,5	12,3	9,7	0,0	100,0	368	90,1
Douala	79,5	11,3	4,4	4,4	0,2	100,0	598	95,2
Est	57,3	16,1	8,5	17,0	0,0	100,0	249	81,9
Extrême-Nord	21,3	16,1	17,5	42,1	2,8	100,0	620	54,9
Littoral	65,4	15,5	7,6	11,5	0,0	100,0	208	88,5
Nord	28,6	15,3	14,0	41,9	0,0	100,0	434	57,8
Nord-Ouest	43,7	30,6	9,9	15,4	0,0	100,0	506	84,1
Ouest	57,7	18,9	12,0	11,3	0,0	100,0	411	88,7
Sud	66,5	12,4	11,4	8,1	0,0	100,0	223	90,4
Sud-Ouest	54,2	13,8	18,0	12,9	0,0	100,0	415	86,0
Yaoundé	82,1	10,1	4,0	3,8	0,0	100,0	568	96,2
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	19,3	18,8	15,8	44,1	1,5	100,0	650	53,9
Second	31,2	21,6	14,2	31,7	0,7	100,0	792	67,0
Moyen	45,6	20,6	15,6	17,5	0,2	100,0	906	81,7
Quatrième	62,0	16,9	9,9	10,9	0,0	100,0	1 110	88,9
Le plus riche	83,9	8,8	3,5	3,4	0,1	100,0	1 357	96,2
Ensemble	54,2	16,3	10,7	17,9	0,4	100,0	4 815	81,3

¹ Le total inclut les ND

² Correspond aux hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et à ceux pouvant lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Graphique 3.1 Proportion d’analphabètes parmi les femmes et les hommes de 15-49 ans



EDSC-III 2004

Environ les deux tiers des femmes (65 %) et plus de quatre hommes sur cinq (81 %) sont considérés comme étant alphabétisés. En d’autres termes, dans l’ensemble, la proportion de femmes analphabètes est pratiquement deux fois plus élevée que celle des hommes (35 % contre 18 %).

En comparant les tableaux 3.3.1 et 3.4.1, on remarque que la proportion de femmes qui ne savent pas du tout lire est supérieure à la proportion de celles qui n’ont jamais fréquenté l’école (35 % contre 22 %). Cette différence révèle qu’une partie non négligeable de la population féminine n’a pas fréquenté suffisamment l’école au point de savoir lire et écrire ou bien qu’après avoir quitté l’école, elle est redevenue analphabète en ayant oublié ce qu’elle avait appris (phénomène de la désalphabétisation fonctionnelle).

Les proportions de femmes et d’hommes analphabètes varient sensiblement selon le milieu de résidence. En milieu urbain, 81 % des femmes et 89 % des hommes sont alphabétisés contre respectivement 46 % et 70 % en milieu rural. Yaoundé et Douala se distinguent des Autres villes par les taux d’alphabétisation les plus élevés et quasiment identiques selon le sexe (94 % chez les femmes et 96 % chez les hommes). L’examen des résultats selon les régions met également en évidence des disparités spatiales de l’alphabétisation en plus des disparités selon le sexe : que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, c’est dans les provinces septentrionales du pays que l’on observe les proportions d’analphabètes les plus élevées. Par ordre d’importance, c’est dans l’Extrême-Nord qu’elles sont les plus élevées (81 % des femmes et 42 % des hommes), suivie du Nord (80 % des femmes et 42 % des hommes) et dans l’Adamaoua (60 % des femmes et 35 % des hommes). En dehors de Yaoundé et Douala, les régions qui comptent les proportions les plus élevées de personnes alphabétisées sont : le Sud (92 % des femmes et 90 % des hommes), le Centre (86 % des femmes et 90 % des hommes), le Littoral (86 % des femmes et 89 % des hommes) et l’Ouest (80 % des femmes et 89 % des hommes).

3.4 EXPOSITION AUX MÉDIAS

Les données relatives à l'exposition des femmes et des hommes aux médias sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment dans ceux de la santé et de la planification familiale. Les tableaux 3.5.1 et 3.5.2 présentent les données sur l'exposition des femmes et des hommes aux médias (la presse audiovisuelle ou écrite). Précisons d'emblée, qu'il n'est pas nécessaire que le ménage possède une radio, un téléviseur ou achète un journal pour y avoir accès, de nombreuses personnes pouvant écouter la radio ou regarder la télévision chez des amis ou des voisins.

Tableau 3.5.1 Exposition aux médias : femmes						
Pourcentage de femmes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004						
Caractéristique socio-démographique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
Âge						
15-19	15,2	44,9	47,5	11,0	38,8	2 684
20-24	13,8	41,3	51,2	9,2	39,0	2 252
25-29	13,4	33,9	48,6	9,2	44,9	1 747
30-34	11,3	29,9	43,1	7,7	49,1	1 350
35-39	9,7	29,6	42,3	6,8	50,8	1 080
40-44	9,5	25,7	37,9	5,8	56,2	832
45-49	7,6	21,5	35,5	4,6	60,0	711
Milieu de résidence						
Yaoundé/Douala	28,7	73,2	72,4	22,5	12,5	2 277
Autres villes	13,8	46,0	53,5	9,3	34,1	3 559
Ensemble urbain	19,6	56,6	60,8	14,5	25,7	5 836
Rural	4,1	10,6	27,7	1,6	68,6	4 820
Région						
Adamaoua	11,6	26,3	31,8	8,0	58,9	416
Centre	13,4	32,1	60,1	8,2	33,2	854
Douala	26,7	71,3	71,5	21,1	14,7	1 197
Est	19,1	38,8	52,3	9,6	34,8	506
Extrême-Nord	2,0	9,8	17,9	1,1	77,8	1 718
Littoral	16,8	39,8	54,4	9,5	33,5	482
Nord	3,4	15,0	30,1	2,2	64,2	975
Nord-Ouest	3,8	20,9	30,6	2,5	64,1	1 090
Ouest	11,0	32,0	39,6	5,8	49,4	1 142
Sud	13,1	38,2	64,8	8,4	26,5	439
Sud-Ouest	7,3	40,1	51,7	5,6	41,6	757
Yaoundé	31,0	75,3	73,3	24,0	10,1	1 080
Niveau d'instruction						
Aucun	0,1	6,9	16,6	0,0	80,3	2 383
Primaire	5,5	25,2	38,6	2,3	52,5	4 109
Secondaire ou plus	26,7	62,8	69,7	19,9	17,7	4 163
Quintile de bien-être économique						
Le plus pauvre	1,5	2,4	12,0	0,1	86,1	2 007
Second	3,9	7,1	27,2	1,0	69,0	1 756
Moyen	6,8	19,8	39,9	3,0	53,7	2 046
Quatrième	13,9	50,3	59,0	8,6	26,3	2 283
Le plus riche	30,7	81,5	78,0	25,2	6,6	2 566
Ensemble	12,6	35,8	45,8	8,7	45,1	10 656

Tableau 3.5.2 Exposition aux médias : hommes

Pourcentage d'hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Exposition aux trois médias	Aucun média	Effectif
Âge						
15-19	20,6	55,2	65,2	14,9	22,6	1 224
20-24	28,9	58,6	77,3	21,5	15,4	953
25-29	31,6	47,1	79,7	19,8	15,7	812
30-34	26,1	45,7	79,2	18,0	16,1	620
35-39	33,1	43,2	80,4	21,2	16,0	467
40-44	30,3	38,3	76,9	18,6	18,4	394
45-49	30,7	41,4	76,3	19,1	19,9	344
Milieu de résidence						
Yaoundé/Douala	46,4	82,9	89,6	39,5	3,3	1 167
Autres villes	28,0	59,2	77,0	19,2	13,5	1 645
Ensemble urbain	35,6	69,0	82,2	27,6	9,2	2 812
Rural	16,2	22,7	65,0	6,0	30,3	2 003
Région						
Adamaoua	29,8	42,0	73,4	16,1	19,1	214
Centre	20,9	41,1	85,7	11,9	9,5	368
Douala	42,4	83,3	87,5	36,1	3,5	598
Est	28,8	45,0	76,4	16,5	14,6	249
Extrême-Nord	16,5	25,4	56,3	6,7	35,9	620
Littoral	35,6	55,9	81,4	21,9	11,0	208
Nord	14,2	28,0	44,4	8,0	47,7	434
Nord-Ouest	14,8	42,2	69,6	8,2	23,0	506
Ouest	14,2	36,6	78,3	8,3	16,7	411
Sud	34,1	36,1	79,5	14,0	12,3	223
Sud-Ouest	30,0	56,7	83,0	21,3	12,7	415
Yaoundé	50,6	82,6	91,8	43,1	2,9	568
Niveau d'instruction						
Aucun	1,4	13,4	44,5	0,1	49,9	467
Primaire	12,3	34,8	63,4	5,9	28,4	1 736
Secondaire ou plus	42,3	66,2	88,3	30,4	5,4	2 612
Quintile de bien-être économique						
Le plus pauvre	11,0	12,3	43,0	2,1	51,4	650
Second	14,8	19,5	67,0	5,7	27,6	792
Moyen	19,6	32,6	74,6	7,4	19,2	906
Quatrième	28,1	62,2	82,1	19,4	9,3	1 110
Le plus riche	47,8	86,7	89,8	41,0	2,7	1 357
Ensemble	27,5	49,8	75,1	18,6	18,0	4 815

On constate que plus de deux femmes sur cinq (45 %) et environ un homme sur cinq (18 %) ne sont exposés à aucun média. Cependant, par rapport à l'EDSC-II, on note une nette amélioration car, ces proportions étaient respectivement de 56 % et 31 %. De tous les médias, la radio¹ est celui qui est le plus écouté : près d'une femme sur deux (46 %) et trois quarts des hommes (75 %) ont déclaré écouter la radio, au moins, une fois par semaine. La télévision² vient en seconde position : elle est regardée, au moins, une fois par semaine par plus d'une femme sur trois (36 %) et par un homme sur deux (50 %). On note également que les hommes ont déclaré plus fréquemment que les femmes qu'ils lisaient des journaux : seulement 13 % des femmes contre 28 % des hommes ont déclaré lire un journal au moins une fois par semaine. Les proportions de ceux et celles qui ont été exposés à la fois aux trois médias sont très faibles : seulement 9 % des femmes et 19 % des hommes.

Selon l'âge, on constate que les jeunes générations sont plus exposées aux médias que les plus âgées. En effet, les proportions de femmes exposées à aucun média varient de 39 % chez les femmes de 15-19 ans à 60 % chez celles de 45-49 ans. Chez les hommes, les écarts selon l'âge sont très faibles.

Selon le milieu de résidence, les résultats font apparaître des différences significatives. En milieu rural, les femmes qui ne sont exposées à aucun média sont proportionnellement plus nombreuses (69 %) qu'en milieu urbain (26 %). Il est aussi fréquent en milieu rural que les femmes n'aient pas accès aux médias même si ceux-ci existent dans le ménage parce qu'ils sont généralement considérés comme la propriété de leur acquéreur. En particulier, le poste de radio est considéré comme un bien personnel de l'homme (il peut s'agir du conjoint, du frère ou du chef de ménage) qui peut le garder en lieu sûr lorsqu'il est absent ou le transporter avec lui lorsqu'il sort. Chez les hommes, il y a aussi des écarts, la proportion variant de 30 % en rural à 9 % en urbain.

Les résultats selon les régions mettent également en évidence des disparités : la proportion de femmes n'ayant accès à aucun média est faible dans les villes de Yaoundé et de Douala (respectivement, 10 % et 15 %). Elle est, par contre, très élevée dans certaines régions : 78 % pour l'Extrême-Nord et 64 % pour le Nord et le Nord-Ouest. En outre, le niveau d'instruction semble influencer de manière significative le niveau d'exposition aux médias. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, ceux ayant le niveau secondaire ou plus sont les plus fréquemment exposés aux trois médias : 20 % des femmes et 30 % des hommes contre seulement 2 % des femmes et 6 % des hommes ayant le niveau d'instruction primaire. Par ailleurs, les résultats montrent que 80 % des femmes sans niveau d'instruction ne sont exposées à aucun média contre 18 % de celles ayant un niveau secondaire ou plus. Ces proportions sont respectivement de 50 % et 5 % pour les hommes.

De même que pour le niveau d'instruction, on note une relation positive entre le niveau de bien-être du ménage et l'exposition aux médias. On constate que ce sont les hommes et les femmes vivant dans les ménages les plus riches qui sont les plus fréquemment exposés aux trois médias : 25 % des femmes et 41 % des hommes contre seulement 2 % des hommes et 0 % des femmes des ménages les plus pauvres.

3.5 ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lors de l'EDSC-III, des questions relatives à l'emploi ont été posées aux hommes et aux femmes. On a considéré comme ayant un travail, les hommes et les femmes qui ont déclaré avoir eu au cours des douze mois précédant l'enquête, une activité rémunérée ou non, indépendamment du secteur d'activité. Les résultats sont présentés au tableau 3.6.

¹ 63 % des ménages au Cameroun possèdent un poste radio (voir tableau 2.9).

² 23 %, un poste de télévision (voir tableau 2.9).

Tableau 3.6 Emploi

Répartition (en %) des femmes et des hommes selon qu'ils ont, ou non, un emploi et par durée de l'emploi, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Femmes					Hommes				
	Travaille actuellement	Ne travaille pas actuellement	N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif	Travaille actuellement	Ne travaille pas actuellement	N'a pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête	Total	Effectif
Âge										
15-19	28,9	4,4	66,7	100,0	2 684	27,6	2,7	69,7	100,0	1 224
20-24	51,4	4,9	43,7	100,0	2 252	63,9	6,3	29,5	100,0	953
25-29	65,0	4,3	30,7	100,0	1 747	82,9	5,7	11,4	100,0	812
30-34	74,5	3,4	22,0	100,0	1 350	90,3	5,3	4,4	100,0	620
35-39	80,3	2,1	17,6	100,0	1 080	94,8	2,8	2,4	100,0	467
40-44	78,9	2,4	18,7	100,0	832	94,7	3,1	2,1	100,0	394
45-49	82,3	2,5	15,1	100,0	711	92,3	3,9	3,8	100,0	344
État matrimonial										
Jamais marié	28,9	3,6	67,6	100,0	2 560	43,8	4,0	52,1	100,0	2 112
En union	67,1	3,8	29,1	100,0	7 166	91,4	3,8	4,9	100,0	2 271
Divorcé, séparé, veuf/veuve	68,3	5,0	26,7	100,0	930	72,8	9,2	18,0	100,0	433
Nombre d'enfants vivants										
0	32,5	4,1	63,4	100,0	3 369	65,4	4,2	30,2	100,0	1 634
1-2	62,9	4,7	32,5	100,0	3 230	68,4	5,3	26,3	100,0	1 577
3-4	72,4	3,8	23,8	100,0	1 999	73,5	3,6	22,9	100,0	881
5+	78,4	2,2	19,5	100,0	2 058	71,7	3,8	24,5	100,0	722
Milieu de résidence										
Yaoundé/Douala	42,9	5,1	51,9	100,0	2 277	60,8	8,4	30,8	100,0	1 167
Autres villes	49,2	4,0	46,8	100,0	3 559	64,2	4,1	31,6	100,0	1 645
Ensemble urbain	46,7	4,4	48,8	100,0	5 836	62,8	5,8	31,3	100,0	2 812
Rural	71,7	3,1	25,2	100,0	4 820	77,3	2,3	20,4	100,0	2 003
Région										
Adamaoua	41,7	1,0	57,3	100,0	416	76,6	1,5	21,9	100,0	214
Centre	40,3	2,1	57,7	100,0	854	65,5	1,5	33,0	100,0	368
Douala	41,9	4,0	54,0	100,0	1 197	60,8	7,3	31,9	100,0	598
Est	65,6	1,8	32,6	100,0	506	70,2	8,2	21,6	100,0	249
Extrême-Nord	60,3	8,2	31,5	100,0	1 718	77,1	4,1	18,8	100,0	620
Littoral	57,6	3,5	38,9	100,0	482	66,6	1,1	32,3	100,0	208
Nord	75,6	0,6	23,9	100,0	975	78,0	3,5	18,5	100,0	434
Nord-Ouest	72,3	1,0	26,7	100,0	1 090	71,9	2,9	25,2	100,0	506
Ouest	62,4	4,2	33,4	100,0	1 142	61,6	1,5	36,3	100,0	411
Sud	69,2	5,5	25,3	100,0	439	73,6	2,3	24,1	100,0	223
Sud-Ouest	66,3	2,0	31,8	100,0	757	69,5	3,7	26,8	100,0	415
Yaoundé	44,1	6,3	49,6	100,0	1 080	60,9	9,5	29,6	100,0	568
Niveau d'instruction										
Aucun	67,2	4,9	27,9	100,0	2 383	93,4	3,2	3,4	100,0	467
Primaire	66,5	3,0	30,5	100,0	4 109	80,9	3,1	16,0	100,0	1 736
Secondaire ou plus	44,5	4,1	51,5	100,0	4 163	56,4	5,4	38,1	100,0	2 612
Quintile de bien-être économique										
Le plus pauvre	83,6	4,6	11,8	100,0	2 007	81,3	2,0	16,7	100,0	650
Second	65,0	3,5	31,4	100,0	1 756	78,1	3,8	18,1	100,0	792
Moyen	56,6	2,3	41,0	100,0	2 046	72,3	2,8	24,9	100,0	906
Quatrième	50,5	4,2	45,3	100,0	2 283	65,1	4,5	30,5	100,0	1 110
Le plus riche	41,1	4,3	54,6	100,0	2 566	58,1	6,9	34,8	100,0	1 357
Ensemble	58,0	3,8	38,1	100,0	10 656	68,8	4,4	26,7	100,0	4 815

Dans l'ensemble, un peu plus de deux femmes sur cinq (42 %) ne travaillaient pas au moment de l'enquête ; parmi elles, une faible proportion (4 %) ne travaillaient pas au moment de l'enquête mais avaient eu une activité au cours des 12 derniers mois. À l'opposé, près de trois femmes sur cinq (58 %) exerçaient une activité (tableau 3.6). On note que le pourcentage de femmes qui travaillaient au moment de l'enquête augmente régulièrement avec l'âge, passant d'un minimum de 29 % à 15-19 ans à un maximum de 82 % à 45-49 ans. Du point de vue de l'état matrimonial, les résultats montrent que ce sont les femmes en rupture d'union (68 %) et celles en union (67 %) qui étaient proportionnellement les plus nombreuses à exercer une activité au moment de l'enquête contre 29 % des célibataires. Le nombre d'enfants influence également l'activité économique de la femme. Plus le nombre d'enfants augmente, plus la proportion de femmes exerçant une activité augmente: de 32 % quand celles-ci n'ont pas d'enfant, la proportion passe à 78 % quand elles en ont 5 ou plus.

Les données selon le milieu de résidence montrent que c'est en milieu rural que la proportion de femmes qui travaillaient au moment de l'enquête est la plus élevée (72 %). À l'opposé, c'est à Douala/Yaoundé qu'elle est la plus faible (43 %). Dans les régions, la proportion de femmes ayant une activité varie de 42 % dans l'Adamaoua et 40 % au Centre à un maximum de 76 % dans le Nord et 72 % dans le Nord-Ouest. Selon le niveau d'instruction, on constate que les femmes ayant un niveau d'instruction primaire (67 %) étaient proportionnellement plus nombreuses à exercer une activité que celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus (44 %). Enfin, les femmes des ménages les plus pauvres étaient plus fréquemment occupées (84 %) que celles des ménages les plus riches (41 %).

Les résultats concernant les hommes montrent que 69 % des hommes exerçaient une activité quelconque au moment de l'enquête. On constate, comme chez les femmes mais de manière plus irrégulière, que le pourcentage d'hommes qui travaillaient au moment de l'enquête augmente régulièrement avec l'âge, passant de 28 % à 15-19 ans à 95 % à 35-39 ans et 40-44 ans. Du point de vue de l'état matrimonial, les résultats montrent, que les hommes en union et ceux en rupture d'union étaient, proportionnellement, les plus nombreux à travailler au moment de l'enquête (respectivement, 91 % et 73 %). Par rapport au milieu de résidence, c'est en milieu rural que la proportion d'hommes qui travaillaient au moment de l'enquête est la plus élevée : 77 % contre en 63 % en milieu urbain. Concernant le niveau d'instruction, les résultats montrent que les hommes sans niveau d'instruction (93 %) étaient, proportionnellement, plus nombreux à exercer une activité que ceux ayant un niveau primaire (81 %) et ceux de niveau d'instruction secondaire ou plus (56 %). Enfin, on constate que dans les ménages les plus pauvres, la proportion d'hommes qui travaillaient est plus élevée que dans les ménages les plus riches (81 % contre 58 %).

Le tableau 3.7 présente les résultats selon le type d'occupation des femmes et des hommes. Une femme sur deux, parmi celles qui exerçaient une activité au moment de l'enquête ou qui avaient exercé une activité au cours des douze derniers mois ayant précédé l'enquête, travaillait dans le secteur agricole (51 %). Les femmes (49 %) qui travaillaient dans le secteur non agricole travaillaient dans 35 % des cas en faisant un travail manuel non qualifié et dans 6 % des cas un travail manuel qualifié. Seulement 4 % ont déclaré travailler dans le secteur des ventes et services et 4 % travaillaient en tant que cadre ou exerçaient une activité professionnelle technique ou administrative. Selon le milieu de résidence, on constate que la proportion de femmes ayant déclaré une activité agricole est bien sûr plus élevée en milieu rural (77 % contre 32 % dans les Autres villes et 2 % à Douala/Yaoundé). En dehors des deux grandes villes, cette proportion est supérieure à 45 % dans les autres régions et dépasse 70 % dans les provinces de l'Est (72 %) et du Nord (77 %). En ce qui concerne le niveau d'instruction, les résultats montrent que 75 % des femmes travaillant dans l'agriculture n'ont aucun niveau d'instruction et moins d'un quart (22 %) ont un niveau d'instruction secondaire ou plus.

Tableau 3.7 Occupation

Répartition (en %) des femmes et des hommes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Femmes							Hommes								
	Professionnelle/ Administrative/ Employée	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Travaux domestiques	Agriculture	Total ¹	Effectif	Professionnelle/ technique/ Administrative/ Employée	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Travaux domestiques	Agriculture	Total ¹	Effectif
Âge																
15-19	0,9	0,4	7,6	38,8	0,1	51,0	100,0	894	0,2	6,0	15,9	34,2	0,0	39,4	99,2	371
20-24	2,9	1,1	11,1	34,9	0,1	49,1	100,0	1 267	0,2	14,2	14,2	27,2	0,3	38,1	96,4	669
25-29	3,5	4,1	5,9	36,1	0,5	49,5	100,0	1 211	0,2	12,4	14,4	21,2	0,9	42,2	93,4	719
30-34	4,7	5,9	3,4	33,3	0,1	52,3	100,0	1 052	0,4	14,8	11,9	23,0	0,4	41,1	92,5	593
35-39	5	4,9	4,4	35,4	0,2	49,3	100,0	890	0,4	11,7	11,4	22,4	0,3	40,6	88,5	456
40-44	4,1	5,4	2,5	34,2	0,1	53,5	100,0	676	0,7	14,3	8,1	16,7	0,3	46,1	87,4	386
45-49	3,8	6,2	2,2	27,9	0,3	59,6	100,0	603	0,9	15,2	10,6	13,8	0,7	44,4	86,7	331
État matrimonial																
Jamais marié	4,9	3,7	11,1	46,0	0,3	32,6	100,0	830	0,2	10,9	14,9	32,2	0,5	35,0	96,1	1 010
En union	3,1	3,6	5,1	31,8	0,2	55,9	100,0	5 081	0,4	13,9	11,2	18,6	0,4	45,1	91,0	2 160
Divorcé, séparé, veuf/veuve	5,1	4,8	5,2	43,2	0,4	40,2	100,0	682	0,5	12,1	15,1	23,7	0,3	37,1	91,7	355
Nombre d'enfants vivants																
0	4,8	2,9	10,2	41,5	0,2	39,4	100,0	1 232	0,3	14,4	14,3	23,8	0,5	32,9	88,3	1 138
1-2	3,9	3,9	7,3	35,1	0,4	48,3	100,0	2 181	0,6	12,5	12,5	23,7	0,2	42,3	93,5	1 163
3-4	3,3	4,5	3,8	34,4	0,1	53,6	100,0	1 523	0,5	13,3	11,0	20,9	0,3	48,0	95,4	679
5+	2,1	3,4	2,6	29,5	0,0	62,2	100,0	1 657	0,2	9,8	11,8	22,4	1,1	48,9	95,6	545
Milieu de résidence																
Yaoundé/Douala	10,4	9,1	13,9	62,0	0,6	1,9	100,0	1 094	0,9	21,1	21,2	35,2	1,3	1,5	84,0	807
Autres villes	4,5	6,1	8,4	48,7	0,3	31,5	100,0	1 892	0,6	16,6	14,6	30,4	0,3	24,8	90,4	1 124
Ensemble urbain	6,6	7,2	10,4	53,6	0,4	20,7	100,0	2 986	0,7	18,5	17,4	32,5	0,7	15,1	87,7	1 931
Rural	0,9	0,8	2,1	19,1	0,0	76,8	100,0	3 607	0,0	6,0	7,0	11,5	0,1	73,2	98,4	1 594
Région																
Adamaoua	2,9	5,5	6,2	35,0	0,3	49,9	100,0	177	0,9	10,6	10,0	17,4	0,3	53,3	94,5	167
Centre	5,2	3,2	3,8	30,7	0,0	56,9	100,0	361	0,7	14,8	13,1	13,7	0,0	51,9	94,5	246
Douala	7,5	9,6	13,7	66,0	0,4	1,1	100,0	550	0,6	23,3	16,6	41,7	0,6	2,1	86,5	407
Est	1,7	3,8	4,4	18,4	0,0	71,7	100,0	341	0,0	10,2	11,0	24,5	0,0	47,0	95,2	195
Extrême-Nord	0,4	0,3	2,5	30,2	0,0	66,2	100,0	1 177	0,0	7,1	7,9	13,3	0,0	69,4	98,1	503
Littoral	2,3	2,2	4,2	42,6	0,5	47,7	100,0	295	0,0	10,6	9,9	26,9	0,0	41,5	90,8	141
Nord	0,5	0,2	0,8	21,4	0,0	77,2	100,0	742	0,4	7,7	4,5	19,2	0,4	63,2	96,2	354
Nord-Ouest	2,7	3,1	5,1	24,4	0,0	64,5	100,0	799	0,0	10,7	12,2	24,8	0,0	45,6	94,7	378
Ouest	2,8	4,1	5,7	35,1	0,0	52,1	100,0	761	0,0	10,6	13,0	27,4	0,3	41,0	92,8	259
Sud	2,3	5,1	4,4	38,1	0,2	48,2	100,0	328	0,4	15,1	9,2	15,2	0,0	51,6	95,3	170
Sud-Ouest	4,2	5,2	9,5	28,7	0,7	50,9	100,0	517	0,4	12,3	13,1	16,9	0,7	46,1	93,6	304
Yaoundé	13,3	8,6	14,0	58,1	0,9	2,8	100,0	544	1,2	18,8	26,0	28,7	2,1	0,9	81,5	400
Niveau d'instruction																
Aucun	0,1	0,0	1,5	23,7	0,0	74,6	100,0	1 718	0,3	4,4	5,1	15,7	0,3	72,9	99,0	451
Primaire	0,8	1,0	5,4	34,2	0,0	58,3	100,0	2 855	0,1	9,4	11,4	24,3	0,3	51,8	98,0	1 459
Secondaire ou plus	10,2	10,7	10,3	44,9	0,6	21,7	100,0	2 021	0,7	18,4	15,9	23,8	0,6	23,2	85,7	1 615
Quintile de bien-être économique																
Le plus pauvre	0,3	0,0	0,5	9,3	0,0	89,9	100,0	1 770	0,0	1,8	4,7	6,9	0,0	86,0	99,4	542
Second	0,4	0,4	2,1	27,3	0,0	69,5	100,0	1 203	0,0	6,3	7,4	12,0	0,0	73,2	99,2	648
Moyen	1,6	1,7	4,8	39,0	0,0	52,4	100,0	1 207	0,0	11,7	12,1	19,9	0,1	51,4	96,8	681
Quatrième	2,3	4,7	10,7	60,0	0,5	21,1	100,0	1 249	0,7	18,5	18,1	35,2	0,3	16,8	91,5	772
Le plus riche	14,9	13,9	13,7	49,6	0,6	5,4	100,0	1 164	1,0	20,5	17,2	32,6	1,4	4,4	81,0	882
Ensemble	3,5	3,7	5,9	34,7	0,2	51,4	100,0	6 593	0,4	12,9	12,7	23,0	0,4	41,4	92,5	3 525

¹ Les totaux incluent les ND

C'est dans l'agriculture que la majorité des hommes en activité travaillent (41 %) ; en outre, un homme sur huit exerce une activité dans les ventes et services (13 %). De plus, on note selon l'âge que les proportions d'hommes exerçant un travail manuel qualifié ou non tendent à baisser au fur et à mesure que l'âge augmente.

Selon le milieu de résidence, on constate, comme on pouvait s'y attendre, que c'est en milieu rural que la proportion d'hommes ayant une activité agricole est la plus élevée (73 % contre 15 % en milieu urbain). Par contre, en milieu urbain, la proportion d'hommes travaillant dans le commerce (ventes et services) est nettement supérieure à celle observée en milieu rural (19 % contre 6 %). En ce qui concerne le niveau d'instruction, les résultats montrent que 73 % des hommes travaillant dans l'agriculture n'ont aucun niveau d'instruction tandis qu'environ un cinquième (18 %) de ceux qui exercent dans les ventes et services ont un niveau d'instruction secondaire ou plus. La proportion des hommes qui sont occupés dans les ventes et services augmente significativement avec le bien-être du ménage. Elle passe de 2 % chez les hommes vivant dans les ménages les plus pauvres à 21 % chez ceux des ménages les plus riches. La tendance s'inverse pour ceux qui ont une activité agricole : plus de quatre hommes sur cinq des ménages les plus pauvres (86 %) sont occupés dans l'agriculture contre moins d'un homme sur vingt cinq dans les ménages les plus riches (4 %).

Le tableau 3.8 présente la répartition des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type de revenus, type d'employeur et en fonction de la régularité de l'emploi. Dans l'ensemble, on constate que 46 % des femmes ont été payées en argent seulement, 28 % en argent et en nature, 16 % en nature seulement et 11 % n'ont pas été payées. Les femmes travaillant ou ayant travaillé dans le secteur non agricole ont été plus fréquemment payées en argent (88 %) que celles qui ont exercé une activité dans le domaine agricole (6 %).

Tableau 3.8 Type d'emploi				
Répartition (en %) des femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête par type de paiement, type d'employeur et régularité de l'emploi, selon le type de l'emploi (agricole ou non-agricole), Cameroun 2004				
Caractéristique de l'emploi	Travail agricole	Travail non agricole	ND	Ensemble
Type de paiement				
Argent seulement	6,9	87,5	68,5	46,0
Argent et en nature	48,3	5,9	0,0	27,6
En nature seulement	30,0	0,7	2,0	15,8
Sans rémunération	14,8	5,9	19,3	10,5
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'employeur				
Travaille pour un membre de la famille	22,2	3,5	4,7	13,1
Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille	2,8	21,4	39,8	12,0
Travaille à son propre compte	75,0	75,0	45,3	74,8
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Régularité du travail				
Annuel	30,6	63,5	44,0	46,5
Saisonnier	59,0	10,9	29,9	35,7
Occasionnel	10,2	25,2	16,0	17,5
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	3 387	3 167	40	6 593

Note: Le total comprend les femmes dont l'information sur le type d'emploi est manquante.
¹ Les totaux incluent les ND.

De plus, dans la majorité des cas (75 %) les femmes travaillaient pour leur propre compte, cela quel que soit le type d'emploi ; Dans le secteur agricole, les femmes ont été en proportion un peu plus nombreuses à travailler pour un membre de la famille que dans le secteur non agricole (22 % contre 4 %). Enfin, dans 47 % des cas, les femmes ont travaillé toute l'année, en particulier celles ayant travaillé dans le secteur non agricole (64 %).

Le tableau 3.9 présente les proportions de femmes ayant ou ayant eu un emploi au cours des 12 derniers mois par type d'employeur selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Les trois-quarts des femmes travaillaient à leur propre compte (75 %). Cette proportion augmente avec l'âge: elle passe de 57 % parmi celles âgées de 15-19 ans à 83 % parmi celles de 45-49 ans. C'est en milieu rural (76 %) et parmi celles n'ayant aucune instruction que la proportion de femmes travaillant à leur compte est la plus élevée. En outre, près d'une femme sur huit (12 %) travaillait pour quelqu'un d'autre que la famille. Il s'agit surtout des femmes de Yaoundé/Douala (28 %) et de celles ayant un niveau d'instruction au moins secondaire (26 %). Environ une femme sur huit (13 %) travaille pour un membre de la famille. Les femmes les moins instruites (25 %), les plus jeunes (26 % à 15-19 ans) et celles du milieu rural (19 %) sont proportionnellement plus nombreuses à travailler pour un membre de la famille que les autres.

Caractéristique	Type d'employeur			Total ¹	Effectif
	Travaille pour un membre de la famille	Travaille pour quelqu'un d'autre que la famille	Travaille à son propre compte		
Âge					
15-19	25,6	17,3	56,8	100,0	894
20-24	15,3	14,4	70,1	100,0	1 267
25-29	11,8	10,8	77,4	100,0	1 211
30-34	9,8	10,7	79,4	100,0	1 052
35-39	9,2	9,3	81,5	100,0	890
40-44	9,6	10,5	79,8	100,0	676
45-49	8,1	9,1	82,8	100,0	603
Milieu de résidence					
Yaoundé/Douala	4,3	27,6	67,6	100,0	1 094
Autres villes	7,4	16,6	75,9	100,0	1 892
Ensemble urbain	6,3	20,7	72,9	100,0	2 986
Rural	18,8	4,8	76,4	100,0	3 607
Niveau d'instruction					
Aucun	25,0	2,2	72,7	100,0	1 718
Primaire	10,1	7,7	82,1	100,0	2 855
Secondaire ou plus	7,2	26,3	66,3	100,0	2 021
Total	13,1	12,0	74,8	100,0	6 593

¹ Y compris le non déterminé

3.6 STATUT DE LA FEMME

Lors de l'enquête individuelle, un certain nombre de questions sur le pouvoir de décision dans le ménage et le contrôle exercé sur le revenu ont été posées aux femmes. De même, on a cherché à connaître l'opinion des femmes concernant certains aspects de la vie du couple : en particulier, on a demandé aux femmes si elles pensaient que pour certaines raisons, il était justifié qu'un homme batte sa femme et si une femme pouvait refuser pour certaines raisons d'avoir des relations sexuelles avec son mari ou partenaire.

3.6.1 Utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Le tableau 3.10 présente d'une part la répartition des femmes qui travaillent selon la personne qui décide de l'utilisation de leur revenu et d'autre part la répartition des femmes qui travaillent selon la part des dépenses du ménage qui sont couvertes par leurs revenus. Au Cameroun, un peu plus de sept femmes sur dix (72 %) décident seules de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Cette proportion augmente avec l'âge : de 64 % chez les femmes de 15-19 ans, la proportion passe à 76 % chez celles de 45-49 ans. C'est parmi les femmes en rupture d'union (97 %), parmi celles de Yaoundé/Douala (81 %), parmi les plus instruites (73%) et parmi celles des ménages du quintile le plus riche (77 %) que la proportion de femmes qui dispose le plus fréquemment « d'autonomie financière » est la plus élevée. À l'opposé, les femmes du milieu rural (66 %), celles ayant un niveau primaire (67 %) et celles des ménages les plus pauvres (65 %) sont celles qui décident le moins fréquemment de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Dans 19 % des cas, les femmes ont déclaré décider conjointement avec quelqu'un d'autre. Il s'agit essentiellement des femmes en union (24 %), de celles du milieu rural (23 %). Enfin dans 9 % des cas, c'est une autre personne qui décide de l'utilisation de l'argent gagné par la femme ; cette proportion est particulièrement élevée chez les femmes de 15-19 ans (23 %), chez les célibataires (19 %) et chez les femmes du milieu rural (11 %).

En ce qui concerne la contribution des femmes aux dépenses du ménage, les données collectées au cours de l'EDSC-III révèlent que dans plus d'un cinquième des cas (22 %), l'enquêtée ne contribue en aucune manière aux dépenses du ménage: il s'agit principalement des jeunes de 15-19 ans (49 %) et des célibataires (42 %). Seulement 12 % des femmes qui gagnent de l'argent affectent la totalité de leur revenu aux dépenses du ménage. Les femmes qui prennent en charge toutes les dépenses du ménage avec leur revenu sont celles qui sont âgées de 35 ans ou plus, celles qui sont en rupture d'union (35 %) et celles qui vivent en zone urbaine (15 %). La répartition selon le niveau d'instruction et le niveau de bien-être du ménage ne met pas en évidence d'écarts importants. Par ailleurs, on note aussi que deux femmes sur cinq (40 %) couvrent au moins la moitié des dépenses du ménage avec leur revenu. Ce comportement est moins fréquent chez les femmes célibataires (21 %), chez celles n'ayant aucun niveau d'instruction (31 %) que chez les autres.

Tableau 3.10 Décision de l'utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes travaillant ou ayant travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête et qui gagnent de l'argent en fonction de la personne qui décide de son utilisation et de la proportion dépensée pour les charges du ménage, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Décision sur l'utilisation des revenus			Total	Dépenses du ménage couvertes par les gains			Total	Effectif	
	Enquêtée toute seule	Conjointement avec quelqu'un d'autre ¹	Autre personne décide seule ²		Pratiquement aucune	Moins de la moitié	Au moins la moitié			
Âge										
15-19	65,8	13,0	23,2	100,0	49,3	28,1	16,4	6,2	100,0	515
20-24	68,2	18,7	13,1	100,0	29,1	32,3	32,1	6,3	100,0	911
25-29	72,2	20,0	7,8	100,0	20,8	31,0	38,3	9,7	100,0	897
30-34	72,7	21,9	5,3	100,0	16,1	26,6	46,0	11,3	100,0	803
35-39	73,5	20,5	5,9	100,0	13,2	23,9	46,4	16,5	100,0	716
40-44	75,6	21,1	3,1	100,0	12,7	21,2	48,1	18,0	100,0	545
45-49	76,0	18,7	5,3	100,0	9,4	19,4	51,5	19,7	100,0	468
État matrimonial										
Jamais mariée	74,1	6,5	19,4	100,0	42,4	25,5	20,8	11,3	100,0	569
En union	67,2	24,2	8,6	100,0	19,8	29,0	42,9	8,2	100,0	3 699
Divorcée/séparée/veuve	96,8	1,9	1,3	100,0	11,7	15,1	37,9	35,2	100,0	587
Milieu de résidence										
Yaoundé/Douala	80,8	13,7	5,5	100,0	22,7	24,8	39,2	13,3	100,0	1 002
Autres villes	74,1	18,0	7,9	100,0	22,9	25,5	36,3	15,4	100,0	1 559
Ensemble urbain	76,7	16,3	7,0	100,0	22,8	25,2	37,4	14,5	100,0	2 561
Rural	65,9	22,9	11,2	100,0	20,0	28,9	42,2	8,9	100,0	2 293
Niveau d'instruction										
Aucun	78,8	14,1	7,0	100,0	29,7	28,1	30,6	11,4	100,0	895
Primaire	67,3	22,0	10,6	100,0	18,2	26,9	43,0	11,9	100,0	2 235
Secondaire ou plus	73,3	18,8	7,9	100,0	21,5	26,4	40,0	12,1	100,0	1 725
Quintile de bien-être économique										
Le plus pauvre	64,9	22,9	12,2	100,0	21,3	29,5	40,5	8,7	100,0	872
Second	68,3	23,0	8,6	100,0	18,8	28,2	41,5	11,4	100,0	894
Moyen	71,5	18,1	10,4	100,0	20,6	25,7	39,9	13,7	100,0	977
Quatrième	74,5	16,3	9,3	100,0	22,7	25,8	38,2	13,0	100,0	1 073
Le plus riche	77,1	17,9	5,0	100,0	23,4	25,9	38,7	12,0	100,0	1 039
Ensemble	71,6	19,4	9,0	100,0	21,5	26,9	39,7	11,9	100,0	4 855

¹ En commun avec le conjoint ou quelqu'un d'autre.

² Y compris le conjoint.

Le tableau 3.11 présente la répartition des femmes en union qui gagnent de l'argent selon la personne qui décide de son utilisation et selon la part des dépenses du ménage qui sont couvertes par les revenus de la femme.

Les résultats montrent que parmi les femmes actuellement en union qui n'affectent pratiquement rien de ce qu'elles gagnent aux dépenses du ménage, plus des quatre cinquième (85 %) décident seules de l'utilisation de leurs revenus, le mari ou partenaire n'intervenant que dans 9 % des cas. Parmi celles qui

consacrent la totalité de leurs gains pour couvrir les dépenses du ménage, pratiquement les trois quarts d'entre elles prennent aussi seules la décision d'utiliser leur argent. (74 %). Il semble donc qu'au Cameroun la contribution de la femme qui travaille aux dépenses du ménage n'est pas influencée par sa capacité de décision concernant l'argent qu'elle gagne.

Tableau 3.11 Contrôle du revenu des femmes
Répartition (en %) des femmes en union qui gagnent de l'argent pour leur travail ou qui en ont gagné au cours des 12 derniers mois en fonction de la personne qui décide de son utilisation, selon la proportion dépensée pour les charges du ménage, Cameroun 2004

Contribution aux dépenses du ménage	Elle-même	Avec conjoint/ partenaire	Avec quelqu'un d'autre	Conjoint/ partenaire seul	Quelqu'un d'autre seul	Total ¹	Effectif
Pratiquement aucune	84,8	8,8	0,2	5,1	1,0	100,0	732
Moins de la moitié	65,2	25,1	0,2	8,1	1,4	100,0	1 074
Au moins la moitié	59,2	30,8	0,6	8,6	0,7	100,0	1 586
Toutes	73,8	18,3	0,5	6,3	1,2	100,0	305
ND	53,9	0,0	0,0	46,1	0,0	100,0	3
Ensemble	67,2	23,8	0,4	7,6	1,0	100,0	3 699

¹ Total inclut les ND

3.6.2 Prise de décision dans le ménage

Pour évaluer le rôle et le niveau d'implication des femmes dans la prise de décision au sein du ménage, on a posé aux femmes des questions pour savoir qui, de l'enquêtée ou de quelqu'un d'autre, avait le dernier mot dans certaines décisions. Ces décisions portaient sur les soins de santé de la femme, les achats importants pour le ménage, les achats quotidiens pour le ménage, les visites à la famille et/ou aux parents et la préparation quotidienne des repas. Les questions ont été posées à toutes les femmes.

Selon le tableau 3.12, qui ne présente les résultats que pour les femmes en union, on constate que c'est dans la préparation quotidienne des repas que les femmes ont le plus fréquemment le dernier mot (64 %). Par contre, quand il s'agit de leurs propres soins de santé, seulement 18 % décident en dernier ressort et dans 58 % des cas, c'est le conjoint seul qui décide. C'est en ce qui concerne la décision sur les achats importants du ménage que la proportion de femmes qui ont le dernier mot est la plus faible (13 %). Dans plus de la moitié des cas, c'est le conjoint qui a le dernier mot (54 %).

Tableau 3.12 Participation des femmes dans la prise de décision
Répartition (en %) des femmes en union en fonction de la personne qui a le dernier mot pour certaines prises de décision, selon le type de décision, Cameroun 2004

Type de décision	Enquêtée elle-même	Avec son conjoint	Avec quelqu'un d'autre	Conjoint seul	Quelqu'un d'autre seul	Aucune décision prise/NA	Total ¹	Effectif
Propres soins de santé	18,4	16,5	0,5	57,6	6,8	0,2	100,0	7 166
Achats importants pour le ménage	13,0	22,8	0,7	53,8	9,3	0,4	100,0	7 166
Achats quotidiens pour le ménage	29,0	22,1	1,4	39,0	7,9	0,5	100,0	7 166
Visites à la famille ou aux proches	21,5	27,1	1,1	43,8	5,6	0,9	100,0	7 166
Préparation quotidienne des repas	63,5	8,6	4,1	14,7	6,5	2,4	100,0	7 166

¹ Total inclut les ND

Dans l'ensemble, un peu plus d'une femme sur cinq (21 %), qu'elle soit en union ou pas, a déclaré avoir décidé en dernier ressort pour toutes les décisions citées et, à l'opposé, moins d'un tiers des femmes (28 %) n'ont eu le dernier mot dans aucune décision (tableau 3.13). Les femmes en rupture d'union sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir le dernier mot (52 % contre 23 % parmi celles en union et 7 % pour les célibataires) dans toutes les décisions citées. Par contre, près des deux tiers des jeunes filles de 15-19 ans (64 %), près des deux tiers des célibataires (66 %) et un peu moins de la moitié des femmes qui ne travaillent pas (45 %) ont déclaré n'avoir le dernier mot dans aucune décision. Les femmes qui exercent un travail rémunéré sont proportionnellement plus nombreuses à avoir le dernier mot dans

Caractéristique socio-démographique	Décide seule ou en commun avec quelqu'un de :						Aucune des décisions citées	Effectif de femmes
	Propres soins de santé	Achats importants pour le ménage	Achats quotidiens pour le ménage	Visites à la famille ou aux proches	Préparation quotidienne des repas	Toutes les décisions citées		
Âge								
15-19	8,9	6,7	10,5	16,9	26,8	3,5	64,4	2 684
20-24	28,2	24,2	35,2	42,0	58,3	14,2	27,7	2 252
25-29	37,9	34,9	52,1	50,8	72,6	21,9	16,2	1 747
30-34	46,7	47,0	61,9	59,5	82,0	31,3	11,1	1 350
35-39	50,8	52,0	69,8	63,3	86,5	38,6	8,9	1 080
40-44	55,1	54,7	70,6	66,1	86,0	40,7	8,8	832
45-49	56,7	56,1	70,3	66,2	85,4	42,7	9,3	711
État matrimonial								
Jamais mariée	15,7	9,1	11,9	21,0	21,7	6,7	65,6	2 560
En union	35,4	36,5	52,5	49,8	76,3	22,6	16,5	7 166
Divorcée, séparée, veuve	68,3	57,9	64,1	73,9	69,3	52,3	16,8	930
Milieu de résidence								
Yaoundé/Douala	44,3	39,3	52,6	53,7	62,5	25,0	22,8	2 277
Autres villes	33,1	30,4	42,0	44,7	59,7	21,3	30,5	3 559
Ensemble urbain	37,5	33,9	46,2	48,2	60,8	22,8	27,5	5 836
Rural	28,8	29,2	40,8	41,0	64,6	19,7	29,4	4 820
Niveau d'instruction								
Aucun	26,6	25,5	33,3	35,4	64,2	18,6	31,9	2 383
Primaire	35,3	34,3	49,1	48,3	66,1	23,4	25,0	4 109
Secondaire ou plus	35,8	32,9	44,5	47,1	58,0	20,9	29,6	4 163
Emploi								
Ne travaille pas actuellement	20,2	18,0	25,3	31,5	44,8	10,6	44,9	4 468
Travail payé	51,4	48,9	66,8	61,7	78,8	34,5	11,4	4 564
Travail non payé	20,0	21,3	29,6	34,9	65,6	14,0	30,3	1 614
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	29,5	29,2	38,3	39,9	66,3	21,0	28,7	2 007
Second	29,5	28,6	41,5	40,3	62,1	19,7	31,9	1 756
Moyen	30,5	30,0	42,4	44,4	63,2	19,7	27,7	2 046
Quatrième	35,9	33,0	47,1	48,0	61,3	23,0	27,7	2 283
Le plus riche	39,9	36,3	47,7	49,8	60,4	22,7	26,7	2 566
Ensemble ¹	33,6	31,8	43,7	45,0	62,5	21,4	28,3	10 656

toutes les décisions (35 %) que celles qui travaillent sans être payées (14 %) et que celles qui ne travaillent pas (11 %). Concernant les résultats en fonction du type de décision, on constate que près des deux tiers (63 %) des femmes ont déclaré avoir eu le dernier mot pour la préparation du repas quotidien. À l’opposé, quand il s’agit des achats importants du ménage et des soins de santé, les proportions sont plus faibles (respectivement 32 % et 34 %). En outre, un peu moins de la moitié (44 %) des femmes enquêtées décident des achats quotidiens et dans moins d’un cas sur deux (45 %), elles décident des visites qu’elles effectuent à la famille et à leurs amis.

3.6.3 Opinion des femmes sur la violence conjugale

Au cours de l’EDSC-III, on a demandé aux femmes si elles pensaient que pour certaines raisons qui étaient citées, il est justifié qu’un homme batte son épouse ou partenaire. Le tableau 3.14 présente les pourcentages de femmes qui sont d’accord avec certaines raisons spécifiques justifiant qu’un mari batte sa femme ou sa partenaire. Ces proportions sont présentées selon différentes caractéristiques socio-démographiques des femmes enquêtées. La majorité des femmes (56 %) pense que pour, au moins une des raisons citées, un homme a le droit de battre sa femme ou partenaire. Le statut matrimonial n’influence pas significativement cette opinion. C’est parmi les femmes du milieu rural et celles ayant un niveau d’instruction primaire que la proportion de celles qui partagent cette opinion est la plus élevée (61 % et 62 %). À l’opposé, c’est parmi les femmes de Yaoundé/Douala (47 % et celles qui ont un niveau d’instruction au moins secondaire (49 %) que l’on constate les proportions les plus faibles de femmes qui approuvent cette opinion selon laquelle pour au moins une des raisons citées, un homme peut battre son épouse ou partenaire.

Par ailleurs, le tableau 3.14 présente les résultats selon les différentes raisons citées. On constate que c’est dans le cas où la femme néglige les enfants que la proportion de femmes qui pensent qu’il est justifié qu’un homme batte sa femme est la plus élevée (45 %). Dans environ un tiers des cas (34 %), les femmes approuvent ce comportement du mari/ partenaire quand la femme sort sans le lui dire, en particulier en milieu rural (40 %) et parmi les femmes sans niveau d’instruction (41 %). En outre, plus d’un quart (27 %) des femmes pensent qu’un tel comportement est justifié quand la femme discute l’opinion de son mari/partenaire. C’est encore parmi les femmes du milieu rural (33 %) et parmi les femmes sans niveau d’instruction (35 %) que cette proportion est la plus élevée. Une femme sur cinq approuve ce comportement quand la femme refuse d’avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire. Enfin, pour 19 % des femmes, il est justifié qu’un homme batte sa femme ou partenaire quand celle-ci brûle la nourriture ; ce sont toujours les femmes du milieu rural et celles sans niveau d’instruction qui se sont déclarées le plus fréquemment en accord avec cette opinion (respectivement, 26 % et 30 %).

Tableau 3.14 Opinion des femmes concernant le fait qu'un mari batte sa femme

Pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, un mari batte sa femme, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Pense qu'il est justifié qu'un mari batte sa femme quand:					D'accord avec au moins une des raisons mentionnées	Effectif de femmes
	Elle brûle la nourriture	Elle discute ses opinions	Elle sort sans le lui dire	Elle néglige les enfants	Elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui		
Âge							
15-19	21,9	27,3	33,5	46,5	16,7	58,4	2 684
20-24	17,6	26,3	32,2	44,6	18,5	53,7	2 252
25-29	18,9	26,4	34,8	44,4	22,6	55,1	1 747
30-34	19,6	27,7	34,6	44,7	24,0	54,8	1 350
35-39	16,3	22,2	32,7	43,8	18,9	54,8	1 080
40-44	20,2	29,4	35,4	47,3	24,1	56,3	832
45-49	18,0	26,5	32,2	42,0	24,9	54,0	711
État matrimonial							
Jamais mariée	16,1	20,5	27,2	41,1	11,4	51,5	2 560
En union	20,7	29,1	36,0	46,2	23,7	57,1	7 166
Divorcée, séparée, veuve	16,4	24,2	31,9	46,6	19,0	55,2	930
Nombre d'enfants vivants							
0	17,7	23,7	29,1	41,9	15,2	52,4	3 369
1-2	19,1	27,2	35,3	46,8	20,3	56,8	3 230
3-4	20,0	26,9	35,0	46,2	23,7	57,5	1 999
5+	21,0	29,9	36,7	46,1	25,5	57,1	2 058
Milieu de résidence							
Yaoundé/Douala	8,9	16,5	21,6	38,7	9,2	46,9	2 277
Autres villes	16,9	24,0	32,5	44,1	18,4	54,5	3 559
Ensemble urbain	13,8	21,1	28,2	42,0	14,8	51,5	5 836
Rural	25,8	33,3	40,0	48,7	27,1	60,5	4 820
Niveau d'instruction							
Aucun	30,4	35,4	40,9	43,5	35,6	56,9	2 383
Primaire	21,3	31,2	38,8	50,5	22,5	62,0	4 109
Secondaire ou plus	10,7	16,9	24,1	40,4	9,5	48,5	4 163
Ensemble	19,2	26,6	33,6	45,0	20,3	55,6	10 656

3.6.4 Opinion des femmes sur le refus d'avoir des rapports sexuels

Durant l'EDSC-III, on a également demandé aux femmes si elles pensaient qu'il est justifié que pour certaines raisons citées, une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari ou partenaire. Le tableau 3.15 présente les résultats selon différentes caractéristiques socio-démographiques et en fonction des différentes raisons citées.

Tableau 3.15 Opinion des femmes concernant le refus d'avoir des rapports sexuels avec le conjoint

Pourcentage de femmes qui pensent qu'il est justifié que, dans certaines circonstances, une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, Cameroun 2004

Caractéristique socio-démographique	Pense qu'il est justifié de refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari quand :					D'accord avec toutes les raisons mentionnées	N'est d'accord avec aucune des raisons mentionnées	Effectif de femmes
	Elle sait que son mari a une IST	Elle sait que son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes	Elle a accouché récemment	Elle est fatiguée ou n'est pas d'humeur	Elle sait que son mari a des rapports sexuels avec d'autres femmes			
Âge								
15-19	48,3	39,8	47,5	42,9	31,1	46,9	2 684	
20-24	82,0	67,4	82,4	72,8	52,4	9,2	2 252	
25-29	89,4	73,6	85,8	77,6	56,7	3,4	1 747	
30-34	88,9	72,9	86,0	76,4	56,9	3,8	1 350	
35-39	89,3	71,6	82,9	76,7	55,2	3,0	1 080	
40-44	90,3	70,6	85,0	76,6	54,5	3,4	832	
45-49	84,7	63,9	83,7	70,9	47,5	4,2	711	
État matrimonial								
Jamais mariée	43,6	36,6	40,8	38,6	29,2	54,1	2 560	
En union	87,7	70,5	85,8	75,8	54,2	3,4	7 166	
Divorcée, séparée, veuve	88,4	73,1	85,6	78,0	56,8	3,9	930	
Milieu de résidence								
Yaoundé/Douala	79,1	63,8	70,2	68,4	48,2	17,0	2 277	
Autres villes	77,5	62,9	74,3	68,7	49,3	16,4	3 559	
Ensemble urbain	78,2	63,2	72,7	68,6	48,9	16,6	5 836	
Rural	76,0	61,8	77,7	65,2	47,9	14,5	4 820	
Niveau d'instruction								
Aucun	75,4	59,3	80,4	58,8	43,8	12,5	2 383	
Primaire	77,5	63,4	76,5	70,4	50,1	14,6	4 109	
Secondaire ou plus	77,9	63,7	70,3	68,6	49,4	18,5	4 163	
Emploi								
Ne travaille pas actuellement	68,3	55,3	65,1	59,7	42,8	26,6	4 468	
Travail payé	85,6	70,4	83,2	75,9	54,5	6,0	4 564	
Travail non payé	78,1	60,9	79,2	62,8	47,0	12,4	1 614	
Nombre de décisions prises par la femme¹								
0	53,8	46,2	53,6	48,2	36,5	40,4	3 019	
1-2	81,4	65,3	82,0	69,2	49,0	9,1	3 350	
3-4	90,4	73,4	85,0	79,8	56,6	2,6	2 010	
5	90,2	70,8	84,0	77,8	56,2	4,1	2 277	
Nombre de raisons justifiant qu'un homme batte sa femme								
0	75,4	60,5	73,1	64,2	45,7	17,3	4 732	
1-2	77,5	62,5	75,7	68,6	47,3	14,3	3 181	
3-4	79,1	64,8	76,8	69,2	51,1	14,1	1 793	
5	81,1	69,6	78,4	72,4	60,7	15,3	950	
Quintile de bien-être économique								
Le plus pauvre	75,3	60,1	80,2	62,8	47,4	13,6	2 007	
Second	75,7	62,3	77,5	66,3	48,0	14,5	1 756	
Moyen	76,7	61,9	75,3	67,5	47,7	15,5	2 046	
Quatrième	79,6	63,7	73,6	70,1	48,7	15,2	2 283	
Le plus riche	77,9	64,3	70,0	68,0	49,8	18,6	2 566	
Ensemble ²	77,2	62,6	75,0	67,1	48,4	15,7	10 656	

¹ Soit seule ou en commun avec quelqu'un d'autre.

² L'Ensemble inclut 9 cas pour lesquels l'emploi est ND.

Pratiquement la moitié (48 %) des femmes pensent qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire, cela quelle que soit la raison citée. C'est parmi les femmes en rupture d'union et celles en union (respectivement 57 % et 54 %), celles qui ont le dernier mot dans 3 décisions ou plus (57 %), et curieusement, parmi celles ayant déclaré qu'il y a 5 raisons qui justifient qu'un homme batte sa femme (61 %) que cette proportion est la plus élevée. Selon les raisons spécifiques, les résultats montrent que c'est dans le cas où elle sait que son mari a une IST (77 %) ou quand la femme vient d'accoucher (75 %) que les proportions de femmes qui approuvent qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son mari sont les plus élevées. De plus, 67 % estiment qu'il est justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son époux/partenaire quand elle est fatiguée ou n'est pas d'humeur. Dans un peu moins des deux tiers des cas (63 %), ce comportement est considéré comme étant acceptable quand la femme sait que son mari a des relations sexuelles avec d'autres femmes. Par contre, pour près de 16 % de femmes, aucune raison ne justifie qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels. Il s'agit de plus de la moitié des femmes célibataires (54 %), de 47 % des jeunes filles de 15-19 ans et de 40 % des femmes qui n'ont le dernier mot dans aucune décision concernant le ménage.